

ENTREPRISE HUMAINE ET RESPONSABLE | ISOSCOPI PRIMÉE PAR HARMONIE MUTUELLE



Yann Fromager, gérant d'Isoscop, montre les panneaux de chanvre qui sont utilisés pour l'isolation par le toit d'une maison. (Photo NR)



Après avoir retiré la laine de verre, les salariés d'Isoscop posent désormais les panneaux de chanvre, avant de refaire la toiture. (Photo Isoscop)

DES SALARIÉS SOLIDAIRES POUR UNE ISOLATION NATURELLE

Yann Fromager a créé, il y a trois ans, une entreprise à Vendôme, où tous les salariés sont actionnaires. Isoscop adopte une démarche environnementale avec l'isolation naturelle.



2, allée Ernest-Nouel, 41000 Vendôme. Tél. 06.22.71.89.05. www.isoscop41.fr
> Chiffre d'affaires : 920.000 € en 2017.
> Effectif : 10 salariés.
> Dirigeant : Yann Fromager, gérant.

En cette fin du mois d'octobre, une équipe d'Isoscop a installé un échafaudage au pied d'une maison à Pontlevoy. Le propriétaire de l'habitation a demandé à l'entreprise de refaire toute l'isolation par le toit et de remettre une couverture neuve. Après avoir retiré toute la laine de verre, les spécialistes poseront des panneaux de chanvre, « une plante qui n'a pas besoin de phytosanitaires pour pousser, qui réclame peu d'eau et qui possède de longues fibres faisant ainsi remonter les minéraux à la surface », explique Yann Fromager, 34 ans, gérant d'Isoscop. L'entreprise achète ce produit auprès d'un fabricant vendéen. « Avec ces panneaux de chanvre, le déphasage, c'est-à-dire le temps que va prendre la chaleur à rentrer ou à sortir de la maison, est de 10 h 30. Dernièrement, l'un de mes clients m'a rapporté sa dernière facture de chauffage qui avait baissé de 36 % en un an. » Outre l'utilisation de produits naturels, Yann Fromager, plaquiste depuis 2002 et spécialiste dans l'isolation, avait envie de créer un climat de travail différent des entreprises classiques. « Je cherchais un mode de fonctionnement impliquant les salariés », souligne-t-il. Il a donc opté pour la Société coopérative et participative (Scop). « Nous sommes tous à égalité. Nous sommes tous actionnaires, nous avons tous le même salaire, le même nombre de parts sociales et nous prenons les décisions en commun à main levée. On partage les richesses mais aussi les soucis. »

« ON PARTAGE LES RICHESSES MAIS AUSSI LES SOUCIS »

Quand Yann Fromager a créé la Scop de charpente-couverture en 2015, il a embauché un charpentier, un manoeuvre et un administratif. « Mais ces trois personnes ne sont pas restées. Peut-être n'avaient-elles pas compris le concept. » Il a donc changé son équipe, un an après le lancement de la société. Aujourd'hui, le gérant, responsable juridique, peut compter sur trois charpentiers-couvreurs - dont un spécialisé dans les maisons en bois -, un apprenti, un plaquiste, un menuisier, un peintre, une secrétaire et un commercial. L'entreprise rayonne dans la région Centre-Val de Loire. « Les salariés savent ce qu'ils ont à faire. Ils peuvent aller directement sur le chantier, sans être obligés de passer tous les matins par le bureau. On travaille en toute confiance, les salariés se sentent ainsi valorisés. »

Avec un carnet de commandes plein pour les quatre à cinq mois à venir, le gérant s'apprête à faire construire un bâtiment de 1.000 m², à Vendôme, à quelques encablures de son installation actuelle. « Nous sommes trop à l'étroit. Nous venons d'acheter un terrain. L'investissement - qui englobe l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit - s'élève à 600.000 €. Ce nouveau local devrait être terminé à la fin de l'année 2019. » ■

Claire Neilz

LA NOUVELLE REPUBLIQUE

TOP DES ENTREPRISES | LOIR-ET-CHER | DÉCEMBRE 2018